

Ecole Simone Veil
14 rue du stade
88520 Ban de Laveline

Conseil d'école n°1 :

Jeudi 7 novembre 2024 à 18 h 00.

Présents :

Madame Henry Christiane (adjoite à la mairie)

Parents d'élèves élus : Mesdames Aubriat Stéphanie, Barbe Maité, Charlier Audrey, Noël Aline, Squelbut Pauline.

Marie-France Franchet, (DDEN)

Ferry Patricia, Gaudel-André Anne ; Grosgeorge Nathalie Michel Véronique;

Valentin Régis (enseignants)

Mouchot Cécile (enseignante remplaçante rattachée à l'école).

Peggy Ancel et Jessy Scholtz (aide-maternelles).

Absents excusés :

Monsieur Kehl (Inspecteur de l'Education Nationale) ; Monsieur Demange Stéphane (mairie) ; Mesdames Vernier Pauline et Thiébaud Noémie (parents d'élèves élus) ; Pauline Lalevée (enseignante).

Présentation des représentants de parents d'élèves et installation du conseil.

Précision du rôle du Conseil d'école.

Présentation de la DDEN (fonction, missions) par M-F Franchet.

Effectifs de l'école et composition de l'équipe pédagogique :

111 élèves depuis le 4 novembre. Nous avons commencé l'année scolaire avec 115 élèves, mais il y a eu 4 radiations aux vacances de la Toussaint.

Régis Valentin : 25 élèves (11MS et 14 GS) assisté de Peggy Ancel (aide-maternelle)

Patricia Ferry : 25 élèves (16 CE1 et 9 PS) assistée de Jessy Scholtz (aide-maternelle) et de deux AESH : Anne Laure Cuny (en journée) et Sylvie Weisrock (uniquement l'après-midi) .

Véronique Michel : 22 élèves de CP

Anne Gaudel-André : 19 élèves (10 CM1 et 9 CE2) assistée d'une AESH : Nicole Didier.

Nathalie Grosgeorge, déchargée pour la direction le jeudi par Pauline Lalevée: 20 élèves (8 CM1 et 12 CM2).

Cécile Mouchot, enseignante remplaçante rattachée à l'école.

Bilan de la coopérative scolaire :

Nous disposons d'un fonds de 5 750,05 euros au 31 août 2024.

Cette somme provient en partie, du bénéfice des ventes de fromages, de plantes et du marché de Noël organisées par les enseignants l'an passé.

Les fonds sont utilisés essentiellement pour financer des transports, des entrées sur différents sites, des ateliers /des guides/des animateurs sur sites visités, ainsi que pour des achats de matériel pédagogique.

Pour rappel, la mairie octroie 200 euros par classe et par an pour des transports et 45 € par élève pour des fournitures et achats divers.

Règlement intérieur.

Il a été demandé, en amont, aux membres du CE de le lire avant la réunion.

Présenté, discuté et validé par le conseil d'école ce jour.

Nouveaux articles ajoutés :

Article 13 : un « Espace sans tabac » est indiqué à partir du parking et autour de l'école. Il est donc interdit de fumer sur les allées et devant l'école, encore moins devant les enfants.

Article 14 : Il est demandé aux cyclistes de descendre du vélo à partir de la barrière.

(Le règlement est consultable sur le site de la mairie et sur la porte d'entrée du hall principal de l'école). Chaque famille devra signer un mot attestant en avoir pris connaissance.

Evaluations nationales du CP au CM2:

-Les élèves de l'élémentaire ont passé des tests nationaux à la mi-septembre pour évaluer les compétences acquises. Les maitresses dressent un bilan général des résultats obtenus par leurs élèves. Des difficultés ont été soulignées en lecture fluence, connaissance des tables de multiplication et résolution de problèmes, notamment.

Les parents concernés ont été informés des résultats de leurs enfants.

Sécurité :

- **Exercices obligatoires :**

-Information de la mise en place du PPMS et des mesures prises pour donner des alertes différentes selon les risques encourus.

Ces exercices de mise en sécurité sont organisés à l'école pour informer les enfants des différentes alertes et mettre en pratique les comportements à adopter.

Ecole Simone Veil
14 rue du stade
88520 Ban de Laveline

En cas de confinement, les parents ne doivent pas venir chercher les enfants à l'école, mais attendre les consignes des secours et écouter France Bleue Sud Lorraine.

Nous devons pratiquer 2 exercices d'évacuation incendie par an, un exercice de PPMS (mise en sécurité, confinement dans l'école) et un exercice d'intrusion.

Fiche 12 bis du PPMS signée par tous les membres présents du conseil d'école.

- Circulation autour de l'école.

Il est important que les cyclistes (enfants comme parents) descendent de leur vélo à partir des barrières, même si cela semble ennuyer certains adultes.

L'aire de stationnement du bus n'est pas une aire pour les voitures. Certains parents persistent pourtant à s'y garer, gênant les chauffeurs de bus.

Les parents sont invités à être plus vigilants quant à l'utilisation des trottoirs aux moments d'entrées et sorties des classes. Ne pas laisser les enfants courir sur le parking !

Nous demandons un peu plus de civisme de la part des adultes !

Aménagements réalisés :

- Eclairage du tableau dans la classe de madame Grosgeorge et achat d'une nouvelle poubelle pour la salle des maîtres
 - 1 étagère ajoutée et deux tableaux dans la classe de monsieur Valentin.
 - Réparation du couvercle du bac à sable.
 - 1 tableau en liège dans la classe de madame Gaudel André.
 - Les étagères demandées entre les classes de mesdames Gaudel André et Michel ont été fixées.
- Un grand merci pour ces aménagements.

Activités et projets des classes :

-Réunions de parents dans chaque classe en septembre.

-3 et 4 octobre : dans le **cadre du FIG**, Les classes de l'élémentaire ont accueilli une auteure ou une illustratrice différente. Un atelier a été mis en place dans chaque classe avec les élèves à cette occasion :

Classes de mesdames Ferry et Michel: accueil de Florie Saint-Val (auteure/illustratrice)→ Exploitation de sa conception des histoires et dessins de « maisons légumes et maisons fruits », à sa manière.

Classe de madame Gaudel-André : accueil de Juliette Huin (auteure)→ invention d'un début d'histoire où il est question d'un monde imaginaire.

Ecole Simone Veil
14 rue du stade
88520 Ban de Laveline

Classe de madame Grosgeorge : conception d'un « Carnet Nature » avec Emmanuelle Kecir Lepetit (auteure).

-Les classes de maternelle sont toujours accueillies chaleureusement et bénévolement par les dames de la **bibliothèque** chaque jeudi après-midi de 13 h 30 à 15 h00).

Les classes de l'élémentaire s'y rendent également avec l'aide de M-F Franchet, selon un planning défini de 15 h 15 à 16 h 30.

Un grand merci à ces dames pour leur présence et leur dévouement !

Nous espérons que ces activités développeront le goût de la lecture et l'envie de fréquenter la bibliothèque aux élèves.

- Classe de CE1-PS : "**école du dehors**" dans la forêt du "Sepnat" chaque mardi après-midi avec les CE1 uniquement, depuis la rentrée de septembre. Madame Ferry prendra les PS plus tard dans l'année scolaire.

- Jeudi 3 octobre : photos de classes.

- Vendredi 11 octobre : Visite de la caserne des pompiers pour les classes de PS/CE1 et MS/GS. Les enseignants remercient chaleureusement les pompiers pour leur accueil.

- 7 novembre : **Journée contre le harcèlement scolaire**. Les élèves sont régulièrement sensibilisés en classe sur ce sujet sous forme de lectures, débats, visionnements de films courts et d'un projet collectif en arts (dont l'arbre décoré dans le hall d'entrée « bibliothèque » qui évoluera encore cette année). 10 h 00 par an sont consacrées dans le cadre du programme PHARE : un questionnaire de ressenti sera proposé entre le 7 et le 15 novembre aux élèves de CE2, CM1 et CM2 (présentation du questionnaire aux parents).

- Les élèves de la classe de CM1-CM2 ont participé au **Cross du collège** du Spitzemberg vendredi 18 octobre. Bravo à tous pour leur performance et notamment félicitations à **Hugo Schaning** pour être arrivé **1^{er}** des CM2 du secteur.

-**Piscine** à Sainte-Marie-aux-Mines les jeudis après- midis à partir du 7 novembre jusqu'au 16 janvier inclus (pour les classes de CP et CE2-CM1) et du 23 janvier au 3 avril (pour les classes de CE1 et CM1-CM2).

Merci aux parents qui ont passé leur agrément et se portent volontaires pour accompagner les classes. (La mairie finance les entrées et les transports).

Ventes :

-Jusqu'au 4 novembre, l'école et « le Ban des Lutins » organisent une **vente de fromages de Franche Comté**. La livraison se fera à l'école le jeudi 14 novembre.

Ecole Simone Veil
14 rue du stade
88520 Ban de Laveline

La directrice demande de l'aide aux parents pour la préparation des commandes et la distribution.

-Une réunion préparatoire du **marché de Noël** aura lieu ce vendredi 8 novembre à 20 h 00 dans le hall principal de l'école. Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui se joindront aux enseignants pour apporter leur aide à la réalisation d'objets, la préparation de gâteaux et autres.

Le marché aura lieu à l'école **samedi 14 décembre après-midi**. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

- **Cantine :**

Un nouveau prestataire (l'ADAPEI de Saint-Michel sur Meurthe) apporte les repas pour la cantine chaque jour. Prise en charge financière par la mairie d'une partie de l'augmentation du tarif repas (différence de prix entre l'ancien prestataire et le nouveau).

- Suggestion des parents élus : chaque élève pourrait venir avec une serviette de table en tissu, ce qui éviterait les déchets de serviettes en papier.
Comment les stocker ? -> Casier ? Cartable ?
A quel rythme les laver ? A l'école ? Par les parents ?
Comment gérer ?

Remerciements à la mairie pour les aides financières et matérielles, ainsi qu'aux membres du conseil d'école pour leur participation.

Fin de séance.

La directrice,
N. Grosgeorge.